



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E118051

VALABLE JUSQU'AU 17/12/2026

ÉDITÉ LE 09/12/2025

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/08/1999

Forme juridique : EIRL

Capital : 0 DEPUIS LE 24/10/2025

Raison sociale : JOSSET HERVE

2 A RUE DU FRESNE  
50500 BAUPT

Registre du commerce ou répertoire des métiers :

RC COUTANCES 1999A00142

Téléphone : 02 33 42 10 68

Fax :

Siret : 423 998 392 00033

Portable : 06 08 00 00 00

Code NACE : 4322B

Site Internet :

Numéro caisse de congés payés : 3066710

E-mail : herve.josset@wanadoo.fr

Assurance Responsabilité Travaux :

Responsabilité légale :

MAAF 150020066 Q 001

JOSSET HERVE CHEF D'ENTREPRISE / MAUDUIT RACHEL FLORENCE MARIE  
ALICE CHEF D'ENTREPRISE

Assurance Responsabilité Civile :

MAAF 150020066 Q 001

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/09/2025

Effectif moyen : 3 Tranche de classification : EFF1

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

| Code | Qualification(s) en cours de validité   | * Date d'attribution |
|------|---|----------------------|
| 5133 | Installation de chauffe-eau thermodynamique   | 17/11/2022           |
| 5231 | Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m <sup>2</sup> Mention RGE | 10/10/2024           |
| 8611 | Efficacité énergétique - "ECO Artisan®" (Chauffagiste, Électricien, Plombier)   | 17/11/2022           |

## Catégories de travaux RGE couvertes

| Catégories   | Date d'attribution |
|--|--------------------|
| o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz | 01/01/2021         |
| o Pompe à chaleur : chauffage  | 01/01/2021         |
| o Chauffe-Eau Thermodynamique  | 01/01/2021         |
| o Radiateurs électriques, dont régulation.                               | 01/01/2021         |
| o Ventilation mécanique  | 01/01/2021         |

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.

1/1